



Septembre 2023 - [www.boissy-l'aillierie.com](http://www.boissy-l'aillierie.com)



# LE MOT DU MAIRE

Chère madame, cher monsieur,

Les vacances d'été sont terminées pour le plus grand nombre et nous espérons qu'elles furent à la hauteur de vos attentes, malgré la chaleur et quelques jours de canicule dans certaines parties du territoire.

Le 4 septembre, j'ai eu le plaisir, comme chaque année, d'assister à la rentrée scolaire. C'est un moment émouvant, très particulier qui touche tout autant les enfants, leurs parents et les enseignants. Cette rentrée s'est déroulée sans problèmes.

Avec le départ de plusieurs enseignants, nous avons pu accueillir de nouveaux professeurs à qui nous souhaitons une pleine réussite dans leurs missions difficiles.

## École Maternelle :

M. LAMUE et Mme DE MUYNCK	Petits
M. BLONDEL	moyens
Mme ZWOZNIAK et Mme CARVALHO	moyens-grands
M. ALONSO	grands

## École élémentaire :

Mme BOSTEAU	CP
Mme BARTHON	CP-CE1
M. CHARMOT et Mme DROUAIN	CE1-CE2
M. RUBILLON	CE2-CM1
Mme CELLIER	CM1-CM2
Mme LEFEVRE	CM2

A l'école maternelle, nous avons accueilli 92 enfants. C'est un nombre important, justifiant la création d'une 4<sup>e</sup> classe l'an passé.

A l'école élémentaire : 140 enfants, un chiffre en légère augmentation.

## VERBALISATION ÉLECTRONIQUE

Nous vous avons fait part dans le "Mot du Maire" d'octobre 2022 de notre souhait de nous munir des matériels nécessaires à la verbalisation électronique et ce pour lutter contre les incivilités et notamment les actes qui portent atteinte à la sécurité des personnes. C'est chose faite : la convention avec la préfecture a été signée, les agents verbalisateurs ont été assignés.

### La pédagogie avant la verbalisation

Seront réalisés, **jusqu'au 31/12/2023**, des contrôles à visée pédagogique au cours desquels un document expliquant l'intérêt de la mesure sera remis aux contrevenants.

Le but principal n'est pas de faire du chiffre mais de faire disparaître les comportements inadaptés à la sécurité en général et aux piétons en particulier.

**La verbalisation sera effective dès le 1er janvier 2024.**

## COMMUNICATION

Le nombre d'abonnés à ILLIWAP augmente sensiblement chaque mois.

C'est confortable pour chacune des familles de notre commune, puisque nous communiquons en temps réel des informations importantes et souvent urgentes.

## TRAVAUX

Centre médical : les travaux d'extension sont presque terminés. Malgré la défaillance d'une entreprise de menuiserie, l'achèvement du projet se profile pour la fin septembre, début octobre. La priorité est maintenant d'y accueillir des professionnels du monde médical et paramédical.



Écoles : Le préau prévu pour l'école maternelle attendra encore quelques semaines car l'entreprise de fabrication a pris du retard. Des rideaux pare-soleil ont été installés dans la 4<sup>e</sup> classe. Il reste un film à poser sur les vitres pour être complet.

A l'école élémentaire, le remplacement du sol carrelé dans toutes les classes et dans le préau par du sol souple a été effectué en juillet/août. Enseignants et élèves devraient pouvoir bénéficier de meilleures conditions de travail.



Nous préparons 2024 avec en projet important : l'isolation totale des toitures des écoles dans le cadre des économies d'énergie.

### Quartier du Réal :

Les travaux d'aménagement et de réfection de la voirie, chemin de Puiseux et chaussée Jules César (haut du quartier du Réal) sont terminés à la grande satisfaction des riverains.



### **TERRAINS DE SPORTS**

La réfection du terrain de football est suspendue à l'obtention des subventions demandées. A ce jour, seule la subvention du Conseil Départemental a été accordée.

Le terrain synthétique a beaucoup de succès auprès de nos jeunes mais aussi auprès des jeunes des communes avoisinantes. Afin de préserver prioritairement la jouissance du terrain à nos jeunes et au club, un règlement et un planning ont été mis en place dès l'été. Si vos enfants rencontrent encore des difficultés, merci de nous en avertir !



### **DÉPISTAGE AUDITIF**

Un dépistage auditif individuel **gratuit** est proposé aux seniors (+de 50 ans) :

le **Lundi 6 novembre 2023 de 9H30 à 17H00**  
Salle du foyer polyvalent (derrière la mairie)  
Uniquement sur rendez-vous au 09 82 42 10 43

Le bilan auditif réalisé par Cent pour son Audition a pour but la prévention, l'information et la prise en charge de la perte d'audition. Sur place l'audioprothésiste réalise le bilan auditif du patient. En fonction des résultats, il pourra être orienté vers un médecin spécialisé (ORL) pour la prise en charge de sa déficience auditive.

### **BIEN VIVRE ENSEMBLE**

N'oublions pas que le respect des autres est essentiel pour une vie collective harmonieuse dans le respect des règlements et des lois. Je suis encore trop souvent interpellé pour le non-respect des plages horaires où tout bruit intempestif est totalement proscrit (tonte des pelouses, travaux avec appareils électriques bruyants...)

Rappel de ces règles en pages 38-39 dans le bulletin municipal et sur le site Internet

## CHIENS

Nous recevons régulièrement des plaintes concernant les chiens :

- Aboiements permanents souvent en l'absence des maîtres !
- Chiens non tenus en laisse et sans muselière pour les chiens de première et deuxième catégorie.

Les règles préfectorales ainsi que l'article 99.6 du règlement sanitaire départemental du Val d'Oise sont pourtant clairs :

*99.6 – Animaux. Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés. Il est interdit d'abandonner des animaux domestiques ou non. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse.*

Pour rappel, le non-respect de la réglementation peut faire l'objet de procès-verbaux et amendes.

Pour vous aider, vous trouverez ci-joint une information relative aux chiens de première et deuxième catégorie dits « chiens dangereux » qui doivent être obligatoirement déclarés en mairie.

De plus, nous avons fait installer à de nombreux endroits, des distributeurs de sachets plastique destinés au ramassage des excréments.

## FAIT DIVERS EFFROYABLE

Le matin du vendredi 9 juin, le patron de la société Prontolec située dans la zone des 4 vents a été sauvagement assassiné par l'un de ses anciens employés.

Nous avons assuré la famille de toute notre compassion pour ce meurtre effroyable et pensons aussi à l'ensemble du personnel, profondément choqué par ce terrible drame.

Bonne lecture  
Bien à vous  
Michel GUIARD

## COMMISSION ANIMATION

Nous recherchons des bénévoles pour renforcer l'équipe animation

Prochaine réunion **jeudi 5 octobre à 19H00** dans la salle du foyer polyvalent située derrière la mairie

Nous avons besoin de vous !

A bientôt

Claude Vautier

## INFORMATION IMPORTANTE



Une enquête statistique qui porte sur la détection incendie à domicile sera faite sur tout le département par les sapeurs-pompiers du Val d'Oise.

Celle-ci sera réalisée par des personnels en tenue de sapeur-pompier qui devront présenter leur carte de service. Aucune somme d'argent ne sera demandée aux personnes qui répondront à l'enquête.

Durée de l'enquête : Septembre à octobre 2023.